

LEVÉE DES CONSIGNES SANITAIRES POUR LES POPULATIONS DE DONGES

communiqué du 23/04/2023 8h



INFORMATIONS SUR L'ÉPISODE DE POLLUTION

Air Pays de la Loire a enregistré aujourd'hui une concentration de dioxyde de soufre dans l'air de 387 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ à 5h. Le seuil d'information et de recommandation (300 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne pendant une heure), a été dépassé pendant cet épisode.

Actuellement, les concentrations de dioxyde de soufre sont revenues à un niveau faible, inférieur aux seuils réglementaires, les recommandations sanitaires sont levées.

NB : les concentrations de pollution sont exprimées en microgrammes par mètre cube d'air ($\mu\text{g}/\text{m}^3$).

plus d'informations

Ce communiqué est diffusé par Air Pays de la Loire par délégation du Préfet de département.

POLLUTION DE L'AIR

air pays de
la loire
www.airpl.org

02 28 22 02 02
contact@airpl.org
www.airpl.org

REGLEMENTATION



www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

SANTÉ



www.ars.paysdelaloire.sante.fr